

Les centres culturels collaborent pour éviter de sombrer

Dinant Les moyens sont limités. Les centres accordent dès lors leurs violons.

Vendredi dernier, les 115 centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles adressaient une lettre ouverte à la ministre de la Culture, Joëlle Milquet. Ils l'invitaient à leur rendre visite pour qu'elle se rende compte des réalités et surtout des difficultés qui sont les leurs. Des inquiétudes liées au décret sur les centres culturels voté à l'unanimité en 2013.

Ce dernier demande aux centres culturels de développer l'action culturelle générale en étant des partenaires des institutions et du tissu associatif au profit du public, avant de se développer dans des missions.

"Depuis 1992 jusqu'au vote du décret, les centres culturels étaient répartis dans deux familles : les régionaux (12) et les locaux (103). En fonction du projet, du public visé et d'autres éléments, ils étaient classés dans des catégories. C'est en fonction de cette catégorie que les subventions étaient octroyées. Il fallait donc changer de catégorie pour voir sa dotation augmenter alors que les moyens financiers n'étaient pas là. Avec ce nouveau décret, ces familles et catégories n'existent plus. Le centre d'Havelange

était, par exemple, dans la catégorie 3 et touchait 50 000 €. Tous les centres culturels reconnus toucheront désormais 100 000 € de subsides. Beaucoup y seront gagnants", commente le directeur du centre culturel de Dinant, Marc Baeken.

Pour toucher ce montant, faut-il encore que la Fédération Wallonie-Bruxelles dispose des moyens nécessaires. *"C'est là le gros problème : il n'y a pas d'argent et nous n'avons plus été indexés depuis 2009. Mais nous sommes finalement arrivés à un compromis écrit après 15 mois de négociations."*

Aucun n'est en déficit

Les centres culturels ont jusqu'à 2018 pour rendre leur dossier de reconnaissance. A Dinant, le personnel travaille sur ce nouveau décret depuis 2014. Le dossier de reconnaissance devrait être rendu pour le 30 juin 2017. Tout comme pour les six autres centres de l'arrondissement. *"C'est très difficile pour tous mais aucun n'est en déficit, pour l'instant. Mais c'est aussi parce qu'on a réussi à mutualiser les choses : on se prête des équipements ou des techniciens."* Des collaborations qui permettent aux centres de ne pas sombrer. Car un artiste sans un centre culturel, ça n'a pas de sens.

S.M

2018

Les centres culturels ont jusqu'à 2018 pour rendre leur dossier de reconnaissance. A Dinant, le personnel travaille sur ce nouveau décret depuis 2014.